



Corporation Commerciale Canadienne

Rapport financier trimestriel (non vérifié)

**Pour les périodes de trois et neuf mois
terminées
le 31 décembre 2015**

Discussion et analyse de la direction

Aperçu

La Corporation commerciale canadienne (CCC) a été fondée en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« la Loi »). Elle a pour mandat général de contribuer à l'expansion du commerce extérieur du Canada en aidant les exportateurs canadiens à accéder aux marchés étrangers, et les clients étrangers, à se procurer des marchandises au Canada. La Loi confère aussi à la Corporation un certain nombre de pouvoirs, dont la capacité d'effectuer l'exportation de marchandises, en qualité de mandant ou de mandataire, selon les modalités et dans la mesure qu'elle juge utiles. Par conséquent, la CCC négocie et entreprend des accords d'approvisionnement bilatéraux de gouvernement à gouvernement, facilitant ainsi des transactions à l'exportation pour le compte des exportateurs canadiens.

Nature des activités et environnement opérationnel

La CCC offre ses services de passation de contrats de gouvernement à gouvernement dans deux secteurs d'activité principaux, soit les ventes dans le secteur Sécurité mondiale (SM), qui comprend l'administration de l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD) entre le Canada et les États-Unis, et les ventes dans le secteur Affaires commerciales internationales (ACI).

Le commerce mondial devrait croître, par contre les effets des années de récession se font toujours sentir. Au début de 2016, la Banque mondiale a indiqué que la croissance économique est de nouveau menée par les pays développés contrairement aux prévisions qui l'attribuait aux pays émergents. Dans la plupart des nations développées, on s'attend à ce que la tendance se poursuive en faveur de la réduction des budgets de défense et d'une évolution de la stratégie militaire de façon à limiter les interventions et à partager le fardeau des opérations par la participation à des alliances, la prévention des conflits et la sous-traitance des fonctions liées à la sécurité. Pour leur part, les pays émergents chercheront plutôt à renforcer leurs capacités militaires. Les pays devraient continuer d'acquérir du matériel de défense en vue de réprimer les activités illégales et le terrorisme sur leur territoire. Selon toute probabilité, les dépenses militaires aux États-Unis devraient continuer de subir des pressions à la baisse, étant donné les contraintes budgétaires et la diminution des ressources déployées en Iraq et en Afghanistan.

Pour la CCC, ces changements se manifestent par une baisse du volume des activités liées à l'APPD avec les États-Unis. La Corporation joue cependant un rôle important pour promouvoir les capacités canadiennes et accroître les exportations dans d'autres marchés qu'aux États-Unis. La CCC travaille de concert avec son bassin d'exportateurs qui sont prêts à exporter dans les marchés mondiaux de la défense et de la sécurité, de façon à tirer parti des acquisitions de matériel canadien et américain dans ces secteurs pour ouvrir de nouveaux marchés dans les nations alliées. La stratégie d'affaires adoptée par la CCC, fondée sur ses secteurs d'activité – DSM et ACI continue de démontrer son efficacité, en générant un volume de ventes plus élevé pour le compte des exportateurs

canadiens et créant davantage d'emplois pour les Canadiens. La Corporation réalise ces accomplissements tout en assurant une gestion efficace sur le plan des coûts.

Faits saillants financiers

Historiquement, les contrats d'une valeur élevée ont eu une importante incidence sur les états financiers de la Corporation et peuvent souvent entraîner des écarts considérables, d'un exercice à l'autre, dans l'état de la situation financière et l'état du résultat global. À la fin de 2009-2010, un contrat de 2,2 milliards de dollars échelonné sur plusieurs années a été signé avec l'organisme des Foreign Military Sales (ventes militaires à l'étranger) du département de la Défense des États-Unis en vue de la fourniture de véhicules blindés légers (VBL) fabriqués par General Dynamics Land Systems Canada (GDLS). La signature de ce contrat a été suivie par la conclusion, à la fin de 2013-2014, d'un contrat historique de plusieurs milliards de dollars dans le cadre du Programme de brigades blindées (PBB) au Moyen-Orient, qui prévoit la fourniture de VBL ainsi que d'équipement et de services de formation et d'appui connexes, par GDLS. Cette activité entraînera des paiements progressifs aux exportateurs canadiens et de la part de clients étrangers, des opérations commerciales ainsi qu'une hausse considérable des coûts des opérations commerciales et des frais de service entre le dernier exercice et l'exercice actuel.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, les résultats d'exploitation nets ont affiché un excédent de 5,2 millions de dollars comparativement à un excédent de 8,5 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. La baisse de 3,3 millions de dollars est attribuable à la réduction progressive du crédit parlementaire conformément au plan d'entreprise. Le crédit parlementaire reçu durant la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2015 était de 4,3 millions de dollars inférieur à celui reçu pendant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. Par ailleurs, la hausse des produits d'exploitation de 3,6 millions de dollars pendant la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2015 a excédé l'augmentation de 2,4 millions de dollars des charges d'exploitation, résultant en une contribution excédentaire nette de 1,2 million de dollars en comparaison avec la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2014.

Vous trouverez ci-après une analyse plus détaillée des principales données financières de la CCC pour les périodes de trois mois et de neuf mois se terminant le 31 décembre 2015 :

Analyse de l'État du résultat global

Résultats sommaires

| | POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE | | | POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE | | |
|---|--|--|--------------------------------|--|--|--------------------------------|
| | 31 décembre 2015 (en millions de dollars) | 31 décembre 2014 (en millions de dollars) | Hausse (Diminution) en % | 31 décembre 2015 (en millions de dollars) | 31 décembre 2014 (en millions de dollars) | Hausse (Diminution) en % |
| Produits : | | | | | | |
| Opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre | 819.2 \$ | 794.3 \$ | 3% | 2 170.6 \$ | 1 970.5 \$ | 10% |
| Coût des opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre | (819.2) | (794.3) | (3%) | (2 170.6) | (1 970.5) | (10%) |
| Frais de service | 6.2 | 8.0 | (23%) | 21.2 | 18.5 | 15% |
| Autres produits | 0.6 | 0.4 | 50% | 1.7 | 0.8 | 113% |
| Produits nets | 6.8 | 8.4 | (19%) | 22.9 | 19.3 | 19% |
| Charges : | | | | | | |
| Frais d'administration | 7.2 | 7.6 | (5%) | 24.2 | 21.8 | 11% |
| Dépenses de remédiation des contrats | - | 0.1 | - % | 0.1 | 0.1 | - % |
| Total des charges | 7.2 | 7.7 | (6%) | 24.3 | 21.9 | 11% |
| Opérations liées aux services d'approvisionnement | 8.7 | 9.0 | (3%) | 23.5 | 34.9 | (33%) |
| Coût des opérations liées aux services d'approvisionnement | (8.7) | (9.0) | 3% | (23.5) | (34.9) | 33% |
| Crédit parlementaire | 2.2 | 3.2 | (31%) | 6.7 | 11.0 | (39%) |
| Résultats d'exploitation nets | 1.7 \$ | 3.9 \$ | (56%) | 5.2 \$ | 8.5 \$ | (39%) |

Produits : Général

Les produits sont composés des recettes découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de service, des autres produits, des produits d'intérêts nets, et des gains (ou pertes) de change. Il est important de souligner que, dans le cadre du rôle d'intermédiaire commercial international de la CCC, les produits tirés des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre sont entièrement compensés par les coûts de ces mêmes transactions.

Une fois les coûts des opérations commerciales compensés, les produits totaux ont été de 22,9 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015 alors qu'ils avaient été de 19,3 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014, une hausse de 3,6 millions de dollars ou de 19 %.

Une fois les coûts des opérations commerciales compensés, les produits totaux ont été de 6,8 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015 alors

qu'ils avaient été de 8,4 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014, une diminution de 1,6 million de dollars ou de 19 %.

Produits : Opérations commerciales

La somme constatée au titre des opérations commerciales reflète la valeur des biens ou des services fournis ou des travaux réalisés une fois qu'un contrat a été conclu et qu'il est entré en vigueur. Les opérations commerciales ont totalisé 2 170,6 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, alors qu'elles avaient été de 1 970,5 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014, une hausse de 200,1 millions de dollars ou de 10 %. Les opérations commerciales ont totalisé 819,2 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015, alors qu'elles avaient été de 794,3 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014, une hausse de 24,9 millions de dollars ou de 3 %.

La contribution aux opérations commerciales des deux programmes compris dans le secteur d'activité SM est répartie comme suit :

- Les opérations commerciales au titre de l'APPD, totalisant 530,8 millions de dollars, comptent pour 25 % des opérations commerciales totales de la Corporation; elles ont excédé de 78,3 millions de dollars ou de 17 % celles de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014.
- Les opérations commerciales liées à la SM autres qu'au titre de l'APPD, totalisant 1 374,7 millions de dollars, comptent pour 63 % des opérations commerciales totales de la Corporation; elles ont excédé de 61,5 millions de dollars ou de 5 % celles de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. La Corporation tire profit de contrats signés en 2014-2015 dans le secteur SM non liés à l'APPD de 431,8 millions de dollars avec l'Amérique latine et l'Asie dont une grande portion des livraisons ont été exécutées en 2015-2016. Pour ce qui est des opérations commerciales totales du secteur SM non liées à l'APPD, l'équivalent de 1 134,1 millions de dollars ou de 82 % d'entre elles découlent de livraisons et de l'avancement des travaux liés au PBB.

Les opérations commerciales dans le secteur d'activité ACI, totalisant 265,1 millions de dollars, comptent pour 12 % des opérations commerciales totales de la Corporation; elles ont excédé de 60,4 millions de dollars ou de 29 % celles de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des ventes brutes liées aux deux projets de gestion de système de loterie de la Corporation en Amérique centrale.

Produits : Frais de service

Dans les secteurs d'activité SM (exception faite de l'APPD) et ACI, la Corporation perçoit des frais qui correspondent habituellement à un pourcentage de la valeur du contrat et à des taux négociés en fonction des services fournis. Les frais de service tirés

d'opérations commerciales liés à des contrats de maître d'œuvre et à des ententes de services d'approvisionnement internationaux et les frais de service liés à d'autres activités internationales et nationales sont comptabilisés dans les produits une fois que les services ont été rendus.

Les frais de service facturés ont été de 21,2 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, comparativement à 18,5 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014, une hausse de 2,7 millions de dollars ou de 15 %. Les frais de service facturés ont totalisé 6,2 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015 par rapport à 8,0 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014, une diminution de 1,8 million de dollars ou de 23 %.

Voici la contribution prévue aux frais de service des deux programmes du secteur d'activité SM :

- APPD : La CCC ne perçoit pas de frais pour les transactions relevant de ses activités liées à l'APPD, car ces transactions ont été financées par un crédit parlementaire annuels. Conformément au plan amorcé en 2014-2015, le crédit parlementaire de la Corporation sera éliminé progressivement. Au cours de la période de planification de cinq ans, la CCC réduira son recours au crédit parlementaire; ils passeront de 8,9 millions de dollars en 2015-2016, à 3,5 millions de dollars en 2016-2017 et à zéro à compter de 2017-2018, réalisant ainsi son objectif d'autonomie financière.
- Les frais de service enregistrés dans le secteur d'activité SM, autres que ceux liés à l'APPD, ont totalisé 14,0 millions de dollars, soit 66 % des frais de service totaux facturés; ils ont été de 917 000 dollars ou de 7 % supérieurs aux frais de 13,1 millions de dollars enregistrés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. La hausse des frais a été proportionnelle à la hausse susmentionnée de la valeur des opérations commerciales non liées à l'APPD du secteur SM. Une proportion de 8,8 millions de dollars ou de 63 % des frais de service totaux de 14,0 millions de dollars perçus dans le secteur SM ont été comptabilisés au titre des livraisons et de l'avancement des travaux réalisés dans le cadre du contrat du PBB.

Les frais de service dans le secteur d'activité ACI, totalisant 3,7 millions de dollars, comptent pour 17 % des frais de service totaux; ils ont excédé de 1,2 million de dollars ou de 48 % les frais de 2,5 millions de dollars enregistrés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. Cette hausse des frais du secteur ACI par rapport à ceux de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014 est principalement attribuable aux frais perçus et enregistrés dans la foulée du lancement d'un projet de compteur d'eau intelligent à la Barbade.

Les frais de service perçus dans le cadre des opérations liées aux approvisionnements et autres priorités du gouvernement du Canada, totalisant 3,5 millions de dollars, ont

compté pour 17 % des frais de service totaux et ont été de 594 000 \$ ou de 20 % supérieurs aux frais de 2,9 millions de dollars enregistrés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. De ces frais de 3,5 millions de dollars, une proportion de 2,1 millions de dollars ou de 60 % découle de l'entretien et de l'administration des bureaux de développement commercial établis en Chine pour le compte d'Affaires mondiales Canada (AMC), auparavant Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD). Une somme additionnelle de 855 000 \$, soit 24 % des frais, a été tirée de services rendus par la CCC, expressément dans le cadre des activités d'approvisionnement qui sont réalisées à l'entière discrétion d'AMC et en fonction des fonds budgétaires disponibles pour répondre aux exigences de ses programmes. Les 563 000 \$ ou 16 % restants proviennent d'une entente de services partagés avec une autre société d'État qui génèrent des économies d'échelle au titre de la fourniture d'une panoplie de services institutionnels aux deux organisations.

Produits : Autres

Les autres produits incluent : 1) les gains ou les pertes de change attribuables à l'appréciation ou à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les soldes de trésorerie en dollars américains à découvert; 2) les intérêts créditeurs sur les soldes de trésorerie de la Corporation; 3) les autres produits, qui découlent notamment des escomptes liés aux paiements anticipés et des virements aux exportateurs canadiens et d'autres sources diverses.

Pendant la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2015, un gain de 925 000 \$ sur les opérations de change a été comptabilisé par rapport à un gain de 164 000 \$ pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2014. Le gain de change global de 925 000 \$ a découlé de : (1) un gain de 544 000 \$ réalisé grâce au paiement par le Département de la défense des États-Unis de créances de longue date, et (2) un gain de 381 000 \$ attribuable à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain (USD), dont la valeur est passée de 0,7895 USD au 31 mars 2015 à 0,7225 USD au 31 décembre 2015. Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015, un gain de change de 181 000 \$ a été constaté, comparativement à un gain de change de 100 000 \$ comptabilisé pendant la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2014. La Corporation contrôle ses gains et ses pertes de change en surveillant ses soldes en devises étrangères à découvert et en conservant ces derniers à des niveaux négligeables.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, des produits financiers nets de 257 000 \$ ont été enregistrés, soit 31 000 \$ ou 14 % de plus que les 226 000 \$ enregistrés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015, des produits financiers nets de 97 000 \$ ont été enregistrés, à savoir le même résultat que pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014. Les soldes de trésorerie en dollars canadiens ont été plus élevés en moyenne pendant les neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016 en raison des rentrées de fonds comptabilisées au titre de produits comptabilisés d'avance en juillet 2014 dans le cadre du contrat du PBB.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, des autres produits de 555 000 \$ ont été enregistrés, soit 105 000 \$ ou 23 % de plus que les 450 000 \$ enregistrés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015, des autres produits de 279 000 \$ ont été enregistrés, soit 52 000 \$ ou 23 % de plus que les 227 000 \$ enregistrés pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014. Cette hausse est attribuable à une hausse des exigences à l'égard des escomptes liés aux paiements anticipés aux termes de l'APPD.

Charges

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, les frais d'administration, totalisant 24,2 millions de dollars, ont été de 2,4 millions de dollars ou de 11 % supérieurs aux frais enregistrés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015, les frais d'administration ont totalisé 7,2 millions de dollars, soit 502 000 \$ ou 5 % de moins que les charges pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014. Les frais d'administration sont payés principalement en dollars canadiens et ne sont donc pas touchés par les fluctuations du taux de change. Voici les principaux frais d'administration :

- La rémunération du personnel et les charges connexes ont totalisé 14,3 millions de dollars pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2015, soit 382 000 \$ ou 3 % de plus que les charges de 14,0 millions de dollars constatées pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. La rémunération du personnel et les charges connexes ont totalisé 5,0 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015, soit 192 000 \$ ou 4 % de plus que les charges de 4,8 millions de dollars enregistrées pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014. La rémunération du personnel et les charges connexes comptent pour environ 55 % des frais d'administration de la CCC.
- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) fournit des services de gestion de contrats essentiels aux termes de l'APPD, moyennant certains frais. Ces dernières années, la CCC a, dans le cadre d'une initiative de réduction des dépenses et de rationalisation des processus d'exécution de son programme lié à l'APPD, rapatrié certains services de gestion de contrats auparavant rendus par TPSGC. Ainsi, les charges totales relatives aux services fournis par TPSGC de 2,0 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, ont été de 327 000 \$ ou de 14 % inférieures aux charges de 2,4 millions de dollars enregistrées pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. Les charges totales relatives aux services fournis par TPSGC, de 400 000 \$ de dollars, enregistrées pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015, ont été de 215 000 \$ ou de 35 % inférieures aux charges de 615 000 \$ enregistrées pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014.

- Les frais de loyer et les frais connexes ont totalisé 2,7 millions de dollars au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, ce qui excède de 606 000 \$ ou de 29 % les frais de 2,1 millions de dollars enregistrés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. Les frais de loyer et charges connexes de 516 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2015 ont été de 427 000 \$ ou de 45 % inférieurs aux charges de 943 000 \$ constatées pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014. Cette augmentation découle surtout d'un paiement unique de 1,8 million de dollars (amorti sur une période de 12 mois à compter du 1^{er} octobre 2014), à la suite de la décision prise par la direction d'exercer son droit, le 26 septembre 2014, de résilier à compter du 30 septembre 2015 son bail d'espace de bureau. En novembre 2014, dans le but d'atteindre des objectifs de réduction des coûts à l'avenir, la Corporation a conclu un nouveau bail de 15 ans pour la location de nouveaux espaces de bureaux moins dispendieux qui prendra fin en novembre 2031.
- Les frais de déplacement et d'accueil, totalisant 1,2 million de dollars, enregistrés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, ont été de 17 000 \$ ou de 1 % supérieurs à ceux enregistrés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. Les frais de déplacement et d'accueil de 390 000 \$ enregistrés pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015 ont été de 33 000 \$ ou de 8 % inférieurs à ceux de la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014. Ces dépenses sont engagées principalement dans le cadre d'activités de développement commercial à l'appui d'exportateurs canadiens en quête de projets et de contrats en Amérique latine, en Afrique, au Pacifique-Asie et au Moyen-Orient, ainsi que dans le cadre d'activités de gestion de projets une fois les contrats conclus et en vigueur.
- Les honoraires des consultants se sont chiffrés à 1,4 million de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, une hausse de 772 000 \$ ou de 120 % par rapport au 644 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. Les honoraires des consultants ont totalisé 476 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015, une hausse de 240 000 \$ ou de 102 % par rapport aux honoraires de 236 000 \$ enregistrés pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014. Les honoraires des consultants sont plus élevés durant les neuf premiers mois de 2015-2016 en raison de plusieurs initiatives ministérielles ponctuelles liées à la gestion des ressources humaines, au développement commercial et au déménagement des bureaux dans un nouvel espace locatif. Les consultants sont des ressources complémentaires au personnel de la CCC et exécutent des tâches qui demandent une expertise particulière.
- L'amortissement des actifs incorporels et la dépréciation de la propriété et de l'équipement ainsi que les coûts des améliorations locatives de 1,2 million de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015 ont été de 755 000 \$ ou de 177 % supérieurs aux dépenses de 427 000 \$ enregistrées pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. L'amortissement des actifs

incorporels et la dépréciation de la propriété et de l'équipement, ainsi que les coûts des améliorations locatives, de 44 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2015, ont été de 299 000 \$ ou de 87 % moins élevés que le montant de 343 000 \$ constaté pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2014. L'augmentation de l'année précédente découlait de l'amortissement accéléré de la valeur comptable nette restante des améliorations locatives des locaux précédents, étant donné que la durée du bail avait été écourtée pour prendre fin le 30 septembre 2015, et qu'un paiement avait été effectué conformément aux exigences contractuelles afin de rénover les locaux de l'emplacement précédent pour qu'ils soient dans une condition équivalente à celle de 2005.

- Les dépenses en logiciels, en matériel informatique et en services d'appui connexes totalisant 436 000 \$ enregistrées pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, sans compter les salaires du personnel de gestion de l'information (inclus dans la rémunération du personnel) et les honoraires des consultants, ont été de 64 000 \$ ou de 17 % supérieures à celles de 372 000 \$ enregistrées pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. Pendant la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2015, les dépenses en logiciels, en matériel informatique et en services d'appui connexes se sont chiffrées à 35 000 \$, sans compter les salaires du personnel de gestion de l'information (inclus dans la rémunération du personnel) et les honoraires des consultants, ont été de 20 000 \$ ou de 37 % de moins que les dépenses de 55 000 \$ constatées pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2014.
- Pour la période de six mois se terminant le 31 décembre 2015, les autres charges de 920 000 \$ ont été supérieures de 167 000 \$ ou de 22 % aux charges de 753 000 \$ de la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2014. Les autres charges de 305 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2015 ont été supérieures de 60 000 \$ ou de 24 % aux charges de 245 000 \$ de la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2014. De façon générale, les autres charges ont été plus élevées en 2015-2016 en raison des dépenses ponctuelles qu'il a fallu engager pour ouvrir un bureau de représentation de la CCC en Amérique du Sud. Ces charges incluent les frais liés aux communications de la Corporation (p. ex. marketing, publicité, conception et impression de documents promotionnels), les frais de télécommunications, les frais bancaires et d'autres frais divers.

Pendant la période de neuf se terminant le 31 décembre 2015, la Corporation a comptabilisé des dépenses de remédiation des contrats de 193 000 \$ par rapport à 73 000 \$ pendant la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2014. Pendant la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2015, la Corporation a comptabilisé de dépenses de remédiation des contrats de 36 000 \$ par rapport à 52 000 \$ pendant la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2014. Cette hausse est attribuable à un paiement ponctuel, en septembre 2015, pour régler un dossier litigieux de longue date.

Les dépenses de remédiation des contrats sont enregistrées en tant que montants réels engagés ou qui peuvent être déterminés. L'efficacité des pratiques de gestion du risque de la Corporation, y compris son cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE) et ses pratiques en matière de gestion des contrats, contribuent à contenir ces dépenses.

Services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement

Les services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationale sont des opérations dans le cadre desquelles la Corporation joue le rôle d'agent pour le compte d'une entité du gouvernement du Canada ou d'un gouvernement étranger. Dans ce contexte, la CCC n'est pas le maître d'œuvre. Toutes les activités générées par AMC sont consignées dans ce type d'opérations, activités réalisées à la discrétion d'AMC et en fonction des fonds budgétaires disponibles pour répondre aux exigences de ses programmes. Cette catégorie d'opérations comprend également un projet du secteur SM, dont le contrat a été conclu à l'origine en 2007 et aux termes duquel la CCC joue le rôle d'agent d'approvisionnement aux fins de l'acquisition de six jeux d'ailes et de la gestion du remplacement des ailes sur six aéronefs norvégiens pour le compte des Forces aériennes royales de la Norvège. Pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2015, les opérations relatives aux services d'approvisionnement et leurs frais connexes se sont élevées à 23,5 millions de dollars, soit une baisse de 11,4 millions de dollars ou de 33 % par rapport au montant de 34,9 millions de dollars constaté pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2014. Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2015, les opérations relatives aux services d'approvisionnement et leurs frais connexes ont totalisé 8,7 millions de dollars, soit une baisse de 330 000 \$ ou de 4 % par rapport au montant de 9,0 million de dollars constaté pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2014. Cette diminution s'explique en grande partie par la réduction des activités de livraison liées au remplacement des ailes norvégiennes au cours de cette période.

Crédit parlementaire

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, la Corporation a reçu un crédit parlementaire à hauteur de 6,7 millions de dollars, soit 4,3 millions de dollars ou 40 % de moins que le montant reçu pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. La Corporation a reçu un crédit parlementaire à hauteur de 2,2 millions de dollars pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2015, soit 986 000 \$ ou 31 % de moins que pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2014.

Le crédit parlementaire de la Corporation fait l'objet d'une élimination progressive conformément au plan amorcé en 2014-2015. Au cours de la période de planification de cinq ans, la CCC réduira son recours au crédit parlementaire, qui passera de 8,9 millions de dollars en 2015-2016, à 3,5 millions de dollars en 2016-2017 et à zéro à compter de 2017-2018, pour atteindre son objectif d'autonomie financière prévu.

Analyse de l'État de la situation financière

Sommaire de la situation financière

| | 31 décembre 2015 (en millions de dollars) | 31 mars 2015 (en millions de dollars) | Hausse (Diminution) en % |
|------------------|--|--|---|
| Actif total | 3 922.7 \$ | 3 058.7 \$ | 28% |
| Passif total | 3 896.8 \$ | 3 038.0 \$ | 28% |
| Capitaux propres | 25.9 \$ | 20.7 \$ | 25% |

Au 31 décembre 2015, l'actif total de la CCC s'élevait à 3 922,6 millions de dollars, une hausse de 863,9 millions de dollars ou de 28 % par rapport au 31 mars 2015. Cette hausse par rapport au 31 mars 2015 est surtout attribuable à une augmentation des paiements progressifs aux exportateurs canadiens de 1 099,3 millions de dollars ou de 67 %, augmentation compensée par une baisse nette de 235,4 millions de dollars ou de 17 % de tous les autres éléments d'actif regroupés.

Au 31 décembre 2015, le passif total de la CCC s'élevait à 3 896,7 millions de dollars, soit 858,7 millions de dollars ou 28 % de plus qu'au 31 mars 2015. Cette hausse par rapport au 31 mars 2015 est surtout attribuable à une augmentation des paiements progressifs des clients étrangers de 1 099,3 millions de dollars ou de 67 %, compensée par une baisse nette de 240,6 millions de dollars ou de 17 % de tous les autres éléments d'actif regroupés.

À titre d'intermédiaire commercial international, la CCC compense ses éléments d'actif liés au commerce par des éléments de passif équivalents. Par conséquent, les créances des clients étrangers et les paiements progressifs aux exportateurs canadiens sont normalement compensés, de façon respective, par les créanciers et les charges à payer aux exportateurs canadiens ainsi que par les paiements progressifs des clients étrangers.

La valeur des créances des clients, totalisant 199,7 millions de dollars, est de 32,3 millions de dollars ou de 19 % supérieure à la valeur constatée au 31 mars 2015, ces créances représentant 5 % de l'actif total de 3 922,6 millions de dollars. La valeur des créanciers et des charges à payer est de 225,5 millions de dollars, soit 54,0 millions de dollars ou 31 % de plus qu'au 31 mars 2015. Ces créanciers et charges à payer comptent pour 6 % du passif total de la Corporation, qui s'élève à 3 896,7 millions de dollars. La hausse de la valeur des créances et des créanciers est le résultat d'un plus grand nombre d'écritures pour comptabiliser les activités de livraison conformément aux obligations contractuelles des projets de l'APPD pour lesquelles aucun paiement n'avait été reçu de l'acheteur étranger ni versé à l'exportateur canadien en décembre 2015 par rapport à mars 2015.

Les paiements progressifs aux exportateurs canadiens, totalisant 2 738,2 millions de dollars, représentent 70 % de l'actif total de 3 922,6 millions de dollars, soit une hausse

de 1 099,3 millions de dollars ou de 67 % par rapport au solde constaté au 31 mars 2015. Les paiements progressifs des clients étrangers, totalisant 2 738,2 millions de dollars, représentent 70 % du passif total de 3 896,7 millions de dollars, soit une hausse de 1 099,3 millions de dollars ou de 67 % par rapport au solde au 31 mars 2015. Du total des paiements progressifs aux exportateurs canadiens et des paiements progressifs reçus des clients étrangers, une somme de 2 580,1 millions de dollars ou de 94 % découle de l'avancement des travaux liés au PBB. L'augmentation des paiements progressifs aux exportateurs canadiens et provenant des clients étrangers est directement attribuable à l'achèvement d'un jalon contractuel concernant l'avancement des travaux liés à la production de VBL dans le cadre du PBB.

Les avances des clients étrangers, totalisant 930,9 millions de dollars, représentent 24 % du passif total de 3 896,7 millions de dollars, soit une baisse de 294,6 millions de dollars ou de 24 % par rapport au solde enregistré au 31 mars 2015. Les avances aux exportateurs canadiens, totalisant 910,2 millions de dollars, représentent 23 % de l'actif total de 3 922,6 millions de dollars, soit une baisse de 277,1 millions de dollars ou de 23 %, par rapport au solde enregistré au 31 mars 2015. Des 930,9 millions de dollars en avances des clients étrangers et des 910,2 millions de dollars en avances aux exportateurs canadiens, la somme de 832,0 millions de dollars, soit 89 % et 91 % respectivement des avances susmentionnées, est liée au PBB. Une somme additionnelle de 83,1 millions de dollars découle de projets à la Barbade, au Ghana, en Norvège et au Pérou. De ces avances de clients étrangers, 74,4 millions de dollars ont été versés à des exportateurs canadiens. La diminution des avances des clients étrangers et aux exportateurs canadiens est surtout attribuable au fait que ces avances ont été reclassées à titre de paiements progressifs alors que se poursuit la production de VBL dans le cadre du contrat du PBB. Les avances ne font pas partie des dispositions des contrats du secteur d'activité lié à l'APPD. Quant aux autres secteurs d'activité, pour des raisons d'atténuation du risque, la CCC retient, dans la plupart des projets, certains paiements anticipés effectués par les clients étrangers et ne les transfère aux exportateurs canadiens que lorsque ces derniers ont rempli leurs obligations contractuelles. Cette façon de faire explique les variations observées d'une période à l'autre.

Au 31 décembre 2015, les capitaux propres du gouvernement du Canada dans la CCC totalisaient 25,9 millions de dollars, une augmentation de 5,2 millions de dollars par rapport au 31 mars 2015. Une analyse détaillée des risques commerciaux et opérationnels est présentée dans la section portant sur l'engagement de la CCC à l'égard de la gestion du rendement et des risques.

Analyse de l'État des flux de trésorerie

Sommaire des flux de trésorerie

| | POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE | | | POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE | | |
|---|--|--|--------------------------------|--|--|--------------------------------|
| | 31 décembre 2015 (en millions de dollars) | 31 décembre 2014 (en millions de dollars) | Hausse (Diminution) en % | 31 décembre 2015 (en millions de dollars) | 31 décembre 2014 (en millions de dollars) | Hausse (Diminution) en % |
| Activités opérationnelles | 3.6 \$ | (25.6) \$ | 114% | 9.7 \$ | (24.4) \$ | (140.%) |
| Activités d'investissement | (0.5) \$ | - \$ | - | (1.4) \$ | - \$ | - |
| Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie | 0.2 \$ | 0.1 \$ | 100% | 0.9 \$ | 0.2 \$ | 350% |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie | 3.3 \$ | (25.5) \$ | 113% | 9.2 \$ | (24.3) \$ | (138%) |

Activités d'exploitation

Dans le cadre de ses activités liées à l'APPD, la Corporation paye généralement ses exportateurs canadiens dans les 30 jours suivant la réception d'une facture et des pièces justificatives connexes conformément aux conditions des contrats. Elle peut donc utiliser sa propre trésorerie pour payer les exportateurs canadiens le 30^e jour et payer l'intérêt de ses créances lorsqu'il y a des retards dans le recouvrement et que le paiement n'est reçu par le client aux termes de l'APPD qu'après le délai de 30 jours. Dans le cas de certains contrats (qui ne font habituellement pas partie du programme relatif à l'APPD), la Corporation paye les exportateurs canadiens dans un délai de cinq jours ouvrables, seulement après avoir reçu le paiement du client étranger. Selon le moment des rentrées de fonds par rapport aux paiements, l'exécution réelle des transactions s'étend souvent sur plusieurs périodes de référence, de sorte que l'on peut observer une variation des flux de trésorerie d'une période à l'autre. Dans ce cas, la trésorerie est momentanément comptabilisée dans l'opération à la fin d'une période jusqu'à ce que le paiement soit fait à l'exportateur canadien, conformément aux modalités du contrat, tôt dans la période suivante.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, 9,7 millions de dollars en espèces ont été tirés des activités d'exploitation, par rapport au montant de 24,4 millions de dollars engagé pour les activités d'exploitation pendant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014, une hausse de 34,1 millions de dollars ou de 140 %. Les détails s'en suivent:

- Les montants reçus des clients étrangers incluent l'argent reçu pour les livraisons, les paiements progressifs et les avances, tel que stipulé dans le contrat avec le client étranger. Les montants reçus des clients étrangers ont totalisé 1 867,3 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, soit 1 771,4 millions de dollars ou 49 % de moins que les montants reçus de clients étrangers pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014.

Cette baisse est surtout attribuable à un écart de 1 720,0 millions de dollars entre les 2 574,5 millions de dollars reçus de l'acheteur étranger pour amorcer l'avancement des travaux au titre du contrat du PBB durant la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2014, et les 854,5 millions de dollars reçus de l'acheteur étranger lié au contrat du PBB conformément aux exigences contractuelles durant la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2015.

- Les paiements aux exportateurs canadiens incluent l'argent versé pour les livraisons, les paiements progressifs et les avances, conformément au contrat interne. Les paiements aux exportateurs canadiens ont totalisé 1 863,3 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, soit 1 806,7 millions de dollars ou 49 % de moins que le montant enregistré pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. Cette baisse est surtout attribuable à un écart de 1 707,7 millions de dollars entre les 2 554,2 millions de dollars payés à l'exportateur canadien pour amorcer l'avancement des travaux au titre du contrat du PBB durant la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2014, et les 846,5 millions de dollars payés à l'exportateur canadien au titre du contrat du PBB conformément aux exigences contractuelles durant la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2015.
- Pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2015, comparativement à la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2014, la baisse des montants reçus de clients étrangers a été inférieure de 35,3 millions de dollars à la baisse des paiements aux fournisseurs canadiens, d'où une hausse globale de 35,3 millions de dollars des fonds de trésorerie provenant des opérations d'exportation. À cette augmentation de 35,3 millions de dollars, il faut ajouter une augmentation de 3,2 millions de dollars comptabilisée au titre des produits financiers, des frais de service et des autres produits reçus en tant que paiements administratifs et tenir compte de la diminution de 4,4 millions de dollars des fonds de trésorerie résultant d'un prélèvement moindre de crédit parlementaire pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2015, comparativement à la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2014. La diminution du crédit parlementaire est attribuable à la mise en œuvre du plan visant à atteindre progressivement l'autonomie financière, tel que décrit à la section sur le crédit parlementaire.

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015, la CCC a tiré 3,6 millions de dollars en espèces des activités d'exploitation, par rapport au montant de 25,6 millions de dollars engagé pour les activités d'exploitation pendant la même période de trois mois terminée le 31 décembre 2014, une hausse de 29,2 millions de dollars ou de 114 %. Les détails s'en suivent :

- Les montants reçus des clients étrangers incluent l'argent reçu pour les livraisons, les paiements progressifs et les avances, tel que stipulé dans le contrat avec le client étranger. Les montants reçus des clients étrangers ont totalisé 383,8 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015, soit

50,0 millions de dollars ou 12 % de moins que pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014.

- Les paiements aux exportateurs canadiens incluent l'argent versé pour les livraisons, les paiements progressifs et les avances, conformément au contrat domestique. Les paiements aux exportateurs canadiens ont totalisé 381,8 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015, soit 81,5 millions de dollars ou 18 % de moins que le montant enregistré pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014.
- Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2015, comparativement à la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2014, la baisse des montants reçus de clients étrangers a été inférieure de 31,5 millions de dollars à la baisse des paiements aux fournisseurs canadiens, d'où une hausse globale de 31,4 millions de dollars des fonds de trésorerie provenant des opérations d'exportation. À cette augmentation de 34,1 millions de dollars, il faut ajouter une augmentation de 0,5 million de dollars attribuable à des frais d'administration moindres et compensée par une diminution de 1,8 million de dollars des fonds de trésorerie comptabilisée au titre des produits financiers, des frais de service et des autres produits reçus, et une diminution de 1,0 million de dollars des fonds de trésorerie résultant d'un prélèvement moindre de crédit parlementaire pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2015, comparativement à la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2014. La diminution du crédit parlementaire est attribuable à la mise en œuvre du plan visant à atteindre progressivement l'autonomie financière, tel que décrit à la section sur le crédit parlementaire.

Activités d'investissement

Pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2015, la Corporation a capitalisé un montant de 1,4 million de dollars au titre de l'amortissement accéléré de la valeur comptable nette restante des améliorations locatives des locaux précédents, la durée du bail ayant été écourtée pour prendre fin le 30 septembre 2015 et un paiement ayant été effectué conformément aux exigences contractuelles afin de rénover les locaux de l'emplacement précédent pour qu'ils soient dans une condition équivalente à celle de 2005. Il en a résulté une réduction des fonds de trésorerie de 1,4 million de dollars par rapport à la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2014.

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2015, la Corporation a capitalisé un montant de 540 000 \$ au titre de l'amortissement accéléré de la valeur comptable nette restante des améliorations locatives des locaux précédents, la durée du bail ayant été écourtée pour prendre fin le 30 septembre 2015 et un paiement ayant été effectué conformément aux exigences contractuelles afin de rénover les locaux de l'emplacement précédent pour qu'ils soient dans une condition équivalente à celle de 2005. Il en a résulté une réduction des fonds de trésorerie de 540 000 \$ par rapport à la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2014.

La Corporation n'a capitalisé aucun montant lié aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels durant les périodes de neuf mois et de trois mois se terminant le 31 décembre 2014.

Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie

Tel que mentionné précédemment, pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, un gain de change de 925 000 \$ a été constaté, comparativement à un gain de change de 164 000 \$ comptabilisé pendant la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2014. Le gain de change global de 925 000 \$ a découlé de : (1) un gain de 544 000 \$ réalisé grâce au paiement par le Département de la défense des États-Unis de créances de longue date d'environ 15 millions de dollars américains en avril 2015, et (2) un gain de 381 000 \$ découlant de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain (USD), dont la valeur est passée de 0,7895 USD au 31 mars 2015 à 0,7225 USD au 31 décembre 2015.

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015, un gain de change de 181 000 \$ a été constaté, comparativement à un gain de change de 100 000 \$ comptabilisé pendant la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2014. La Corporation contrôle les gains et les pertes de change en surveillant les soldes en devises étrangères à découvert et en conservant ces derniers à des niveaux négligeables.

Comparaison des résultats financiers avec le budget du Plan d'entreprise 2015-2016 à 2019-2020

L'excédent des résultats d'exploitation nets de la CCC pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, totalisant 5,2 millions de dollars, a été de 3,2 millions de dollars ou de 162 % supérieur à l'excédent prévu de 2,0 millions de dollars.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, le montant total des opérations commerciales et des opérations liées aux services d'approvisionnement s'est chiffré à 2 170,6 millions de dollars, soit 103,1 millions de dollars ou 5 % de plus que le montant de 2 067,5 millions de dollars prévu dans le budget. Les opérations commerciales non liées à l'APPD dans les secteurs SM et ACI ont engendré à un écart favorable de 124,7 millions de dollars ou de 10 % supérieur au budget compensé par un écart défavorable de 21,6 millions de dollars ou de 4 % inférieur au budget de la contribution des autres opérations commerciales de SM (APPD inclus).

Les frais de service, à hauteur de 21,2 millions de dollars, ont excédé de 312 000 \$ ou de 1 % le montant de 20,9 millions de dollars prévu au budget. Les frais de service sont comptabilisés comme des produits lorsque les travaux prévus par contrat sont exécutés ou terminés. Les frais générés dans le secteur d'activité ACI, à hauteur de 3,7 millions de dollars, ont excédé de 1,9 million de dollars ou de 101 % le montant de 1,8 million de dollars prévu au budget, attribuable principalement aux livraisons accélérées de potasse réalisées dans le cadre du Programme de contrats à Cuba et des frais de service plus élevés qu'anticipés liés à la mise en œuvre du contrat de Cowater International à la

Barbade. Les frais perçus dans le cadre des services d'approvisionnement et des autres services, totalisant 3,5 millions de dollars, ont excédé de 68 000 \$ le montant de 3,4 millions de dollars prévu à ce titre dans le budget, puisque les frais découlant de l'entretien et de l'administration des bureaux de développement commercial établis en Chine pour le compte d'AMC durant la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2015 ont été plus élevés. Pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2015, les frais de 14,0 millions de dollars générés dans le cadre du secteur d'activité SM étaient de 1,6 million de dollars ou de 10 % inférieurs au montant de 15,6 millions de dollars prévu au budget. Au titre du secteur d'activité SM, de nouveaux contrats n'ont pas été conclus comme prévu, plusieurs occasions d'affaires se poursuivent au Chili, en République dominicaine, en Équateur et au Pérou mais ne se sont pas encore concrétisées.

Tel que mentionné auparavant, la Corporation a enregistré un gain de change de 925 000 \$ pendant la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2015, duquel un montant de 544 000 \$ découle du paiement par le Département de la défense des États-Unis de créances de longue date au titre de l'APPD pendant cette période, le montant restant de 381 000 \$ est attribuable à la fluctuation des devises des soldes en devises étrangères à découvert de la Corporation. Règle générale, la Corporation contrôle ses gains et ses pertes de change en surveillant ses soldes en devises étrangères à découvert et en conservant ces derniers à des niveaux négligeables. Elle ne prévoit pas au budget des gains ou des pertes de change. Le solde à découvert en dollars américains de la CCC s'est établi à 2,3 millions de dollars, moins de 0,1 % de ses actifs en dollars américains.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, la Corporation a enregistré des dépenses de remédiation des contrats de 193 000 \$. En conséquence, les dépenses de remédiation des contrats ont contribué à un écart budgétaire favorable de 325 000 \$.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, les frais d'administration, totalisant 24,2 millions de dollars, ont été de 1,3 million de dollars ou de 5 % inférieurs au montant de 25,6 millions de dollars prévu au budget. Les frais directs, totalisant 15,1 millions de dollars, ont été de 1,7 million de dollars ou de 10 % inférieurs aux montants prévus à ce titre dans le budget, surtout en raison des dépenses supplémentaires prévues pour la gestion du contrat de PBB qui n'ont pas été engagées et du fait que divers postes ont été vacants à divers moments durant la période se terminant le 31 décembre 2015. Les frais indirects, totalisant 9,2 millions de dollars, ont excédé de 325 000 \$ ou de 4 % le montant prévu au budget en raison de l'amortissement des améliorations locatives imputables au déménagement de la Corporation dans de nouveaux locaux.

Tel qu'expliqué précédemment, la Corporation a reçu un crédit parlementaire de 6,7 millions de dollars pendant la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2015, conformément au budget prévu.

Prévisions pour 2015-2016

Le budget de fonctionnement pour 2015-2016 et les exercices subséquents reposent sur les objectifs et les hypothèses de planification énoncés dans le Plan d'entreprise de 2015-2016 à 2019-2020 de la CCC.

La CCC prévoit un excédent d'exploitation de 4,9 millions de dollars en 2015-2016. Les produits nets (sans compter le crédit parlementaire) augmenteront pour passer de 24,2 millions de dollars en 2014-2015 à 28,5 millions de dollars en 2015-2016, une hausse de 4,3 millions de dollars ou de 18 %.

Quelque 29 % de l'augmentation globale de 3,9 millions de dollars des frais de service est attribuable au contrat du PBB. Outre le contrat du PBB, le secteur SM a été à l'origine de contrats d'une valeur de 431,8 millions de dollars conclus en Amérique latine et en Asie en 2014-2015. Une large part de ces contrats sera exécutée en 2015-2016, ce qui générera des frais de service comptant pour 27 % de cette hausse. De plus, une augmentation des activités liées au Programme de contrats de Cuba dans le secteur d'activité ACI contribuera à une hausse supplémentaire de 29 %.

Il est prévu que les autres sources de revenus, dont les produits financiers, les frais d'escompte sur les créances, les gains sur les opérations de change et autres opérations diverses, s'élèveront à 1,8 million de dollars en 2015-2016, soit 429 000 \$ ou 30 % de plus qu'en 2014-2015. Cette hausse tient principalement à un gain de change (abordé précédemment) lors du paiement par le Département de la défense des États-Unis de créances de longue date au titre de l'APPD, ainsi qu'à la fluctuation des devises des soldes en devises étrangères à découvert de la Corporation, le dollar canadien s'étant déprécié par rapport à la devise américaine.

Tel que mentionné précédemment, le crédit parlementaire de la Corporation fera l'objet d'une élimination progressive conformément au plan d'entreprise. Au cours de la période de planification de cinq ans, la CCC réduira son recours au crédit parlementaire, de 8,9 millions de dollars en 2015-2016, à 3,5 millions de dollars en 2016-2017 et à zéro à compter de 2017-2018, pour atteindre son objectif d'autonomie financière prévu.

En 2015-2016, les frais d'administration passeront à 32,3 millions de dollars, par rapport à 30,0 millions en 2014-2015, une hausse de 2,3 millions ou de 8 %. Les initiatives ponctuelles ou évolutives suivantes ont contribué à la hausse de 2,3 millions de dollars des frais d'administration de l'exercice précédent : 1) un montant de 597 000 \$ découle de l'augmentation du coût des ressources et des dépenses requises pour assurer la gestion du contrat du PBB; 2) un montant de 517 000 \$ reflète les coûts directs associés au personnel des régions, à la location de locaux et aux autres exigences opérationnelles découlant de la gestion de bureaux de représentation supplémentaires en Chine pour le compte d'AMC (ces coûts étant entièrement compensés et remboursés par AMC); 3) un paiement unique d'environ 1,2 million de dollars lié à la négociation d'un nouveau bail pour la location d'espaces de bureaux; 4) un montant de 528 000 \$ lié à l'établissement de bureaux de représentation à l'étranger à compter du milieu de 2015-2016 et aux attentes que la totalité des postes à combler le seront. La mise en œuvre du PBB ainsi que

l'ouverture de bureaux de représentation additionnels en Chine pour le compte d'AMC ont connu des retards. Par conséquent, les niveaux réels des dépenses ont été moins élevés que prévu dans les prévisions initiales pour 2014-2015 de la CCC. L'augmentation de 2,8 millions de dollars découlant des initiatives ponctuelles et évolutives a été compensée en partie par des économies nettes de 548 000 \$ découlant de réductions de coût dans d'autres secteurs de l'organisation.

En 2015-2016, un montant de 225 000 \$ est prévu au titre des dépenses de remédiation des contrats, soit 76 000 \$ de plus qu'en 2014-2015. Cette augmentation découle d'un paiement unique effectué en septembre 2015 pour régler un litige de longue date. Les dépenses de remédiation des contrats sont enregistrées en tant que montants réels engagés ou qui peuvent être déterminés.

L'engagement de la CCC à l'égard de la gestion du risque

La CCC gère divers risques dans le cadre de son mandat qui consiste à promouvoir et à faciliter le commerce international pour les exportateurs canadiens. La stratégie adoptée par la CCC pour gérer ces risques est décrite en détail dans le Rapport annuel 2014-2015 de la Corporation ainsi que dans le sommaire de son Plan d'entreprise 2015-2016.

Le gouvernement des États-Unis conserve une cote AAA auprès de la plupart des agences de notation. Ces cotes continuent de répondre aux exigences de la politique de la CCC sur le crédit.

Aucun nouveau changement, incertitude ou risque important n'a été cerné pendant la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, comparativement à ceux qui ont été présentés ou cités au préalable.

Déclaration de la responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Elle est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers trimestriels. Ces états financiers trimestriels n'ont pas été vérifiés ou examinés par un vérificateur externe.

À notre connaissance, les états financiers trimestriels non vérifiés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats et flux de trésorerie de la Corporation, à la date donnée et pour la période visée.

Président et chef de la direction,



Martin Zablocki

Vice-président, Services corporatifs et chef
de la direction financière,



Ernie Briard

Ottawa, Canada
Le 9 février 2016

État de la situation financière (non vérifié)

| Au (en milliers de dollars canadiens) | 31 décembre 2015 | 31 mars 2015 |
|--|---------------------|---------------------|
| Actif | | |
| Actifs courants | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4) | 73 863 \$ | 64 614 \$ |
| Créances (notes 5 et 9) | 199 660 | 167 393 |
| Avances aux exportateurs canadiens | 910 173 | 1 187 284 |
| Paiements progressifs aux exportateurs canadiens | 2 738 226 | 1 638 897 |
| | 3 921 922 | 3 058 188 |
| Actifs non courants | | |
| Immobilisations corporelles | 719 | 513 |
| | 3 922 641 \$ | 3 058 701 \$ |
| Passif | | |
| Passifs courants | | |
| Créditeurs et charges à payer (notes 5 et 9) | 225 514 \$ | 171 537 \$ |
| Avances des clients étrangers | 930 941 | 1 225 509 |
| Paiements progressifs des clients étrangers | 2 738 226 | 1 638 897 |
| Avantages du personnel (note 6) | 222 | 219 |
| | 3 894 903 | 3 036 162 |
| Passifs non courants | | |
| Avantages du personnel (note 6) | 1 873 | 1 838 |
| | 3 896 776 | 3 038 000 |
| Capitaux propres | | |
| Surplus d'apport | 10 000 | 10 000 |
| Bénéfices non répartis | 15 865 | 10 701 |
| | 25 865 | 20 701 |
| | 3 922 641 \$ | 3 058 701 \$ |

Garanties (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La publication de ces états financiers a été approuvée le 9 février 2016

Président et chef de la direction,


Martin ZablockiVice-président, Services corporatifs et chef
de la direction financière,

Ernie Briard

État du résultat global (non vérifié)

| (en milliers de dollars canadiens) | Pour les trois mois terminés le 31 décembre | | Pour les neuf mois terminés le 31 décembre | |
|--|--|-----------------|---|-----------------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| Produits | | | | |
| Opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre (note 8) | 819 203 \$ | 794 258 \$ | 2 170 641 \$ | 1 970 465 \$ |
| Moins : coût des opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre | (819 203) | (794 258) | (2 170 641) | (1 970 465) |
| Frais de service (note 8) | 6 174 | 8 007 | 21 192 | 18 478 |
| Autres produits | 279 | 227 | 555 | 450 |
| Produits financiers, nets (note 11) | 97 | 97 | 257 | 226 |
| Gain de change | 181 | 100 | 925 | 164 |
| | 6 731 | 8 431 | 22 929 | 19 318 |
| Charges | | | | |
| Frais d'administration (note 10) | 7 168 | 7 670 | 24 232 | 21 796 |
| Dépenses de remédiation des contrats | 36 | 52 | 193 | 73 |
| | 7 204 | 7 722 | 24 425 | 21 869 |
| Services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement | | | | |
| Opérations liées aux services d'approvisionnement (note 8) | 8 711 | 9 041 | 23 515 | 34 893 |
| Moins : coût des opérations liées aux services d'approvisionnement | (8 711) | (9 041) | (23 515) | (34 893) |
| | - | - | - | - |
| Résultats d'exploitation nets avant crédit parlementaire | (473) | 709 | (1 496) | (2 551) |
| Crédit parlementaire (note 12) | 2 220 | 3 206 | 6 660 | 11 034 |
| Résultats d'exploitation nets | 1 747 \$ | 3 915 \$ | 5 164 \$ | 8 483 \$ |
| Autres éléments du résultat global (perte) | | | | |
| Éléments qui ne seront pas reclassés dans les résultats d'exploitation nets | | | | |
| Perte actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel | - | - | - | - |
| Résultat global total | 1 747 \$ | 3 915 \$ | 5 164 \$ | 8 483 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des capitaux propres (non vérifié)

**Pour les trois et neuf mois terminés
 le 31 décembre 2015**

(en milliers de dollars canadiens)

| | Surplus d'apport | Bénéfices non répartis | Total |
|-----------------------------------|------------------|---------------------------|------------------|
| Solde au 30 septembre 2015 | 10 000 \$ | 14 118 \$ | 24 118 \$ |
| Résultats d'exploitation nets | - | 1 747 | 1 747 |
| Solde au 31 décembre 2015 | 10 000 \$ | 15 865 \$ | 25 865 \$ |
| Solde au 31 mars 2015 | 10 000 \$ | 10 701 \$ | 20 701 \$ |
| Résultats d'exploitation nets | - | 5 164 | 5 164 |
| Solde au 31 décembre 2015 | 10 000 \$ | 15 865 \$ | 25 865 \$ |

**Pour les trois et neuf mois terminés
 le 31 décembre 2014**

(en milliers de dollars canadiens)

| | Surplus d'apport | Bénéfices non répartis | Total |
|-----------------------------------|------------------|---------------------------|------------------|
| Solde au 30 septembre 2014 | 10 000 \$ | 7 077 \$ | 17 077 \$ |
| Résultats d'exploitation nets | - | 3 915 | 3 915 |
| Solde au 31 décembre 2014 | 10 000 \$ | 10 992 \$ | 20 992 \$ |
| Solde au 31 mars 2014 | 10 000 \$ | 2 509 \$ | 12 509 \$ |
| Résultats d'exploitation nets | - | 8 483 | 8 483 |
| Solde au 31 décembre 2014 | 10 000 \$ | 10 992 \$ | 20 992 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non vérifié)

| (en milliers de dollars canadiens) | Pour les trois mois | | Pour les neuf mois | |
|--|---------------------------------|------------|---------------------------------|--------------|
| | terminés le 31 décembre 2015 | 2014 | terminés le 31 décembre 2015 | 2014 |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | | | | |
| Recettes des clients étrangers | 383 828 \$ | 433 878 \$ | 1 867 321 \$ | 3 638 713 \$ |
| Produits financiers, nets | 97 | 97 | 257 | 226 |
| Frais de service et autres produits reçus | 6 453 | 8 234 | 21 747 | 18 928 |
| Paiements aux exportateurs canadiens | (381 837) | (463 360) | (1 863 259) | (3 669 940) |
| Paiements administratifs | (7 113) | (7 620) | (23 013) | (23 395) |
| Crédit parlementaire | 2 220 | 3 206 | 6 660 | 11 034 |
| Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités opérationnelles | 3 648 | (25 565) | 9 713 | (24 434) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (540) | - | (1,389) | - |
| Sorties de fonds liées aux activités d'investissement | (540) | - | (1,389) | - |
| Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie | 181 | 100 | 925 | 164 |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie | 3 289 | (25 465) | 9 249 | (24 270) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 70 574 | 90 733 | 64 614 | 89 538 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice | 73 863 \$ | 65 268 \$ | 73 863 \$ | 65 268 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2015

1. Nature, organisation et financement

La Corporation commerciale canadienne (« la Corporation ») a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« la Loi »). Société d'État appartenant entièrement au gouvernement du Canada, elle est visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est établie au Canada et son siège social se trouve au 350, rue Albert à Ottawa, en Ontario. La Corporation exerce ses activités principalement au Canada et dispose d'une représentation en Asie et dans les Caraïbes.

La Corporation agit comme maître d'œuvre lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement canadien. La Corporation conclut des contrats avec ces clients étrangers ainsi que des contrats d'approvisionnement correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut des accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés à être utilisés à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers.

Les activités de la Corporation sont financées principalement au moyen d'un crédit parlementaire et des produits générés par les frais de service facturés.

En septembre 2008, la Corporation, de même qu'un certain nombre d'autres sociétés d'État, a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, intitulée *Décret d'instruction pour les sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales*. La Corporation a mis en œuvre l'instruction, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Normes de présentation

Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Secrétariat du Conseil du Trésor basé sur les conventions comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS), adoptées dans les états financiers annuels vérifiés de la Corporation

pour l'exercice terminé le 31 mars 2015. Ces états financiers provisoires condensés ne comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice et doivent être lus en parallèle avec le rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Corporation en date du 31 mars 2015.

Base d'évaluation

Les états financiers sont fondés sur la base du coût historique, à l'exception des postes qui suivent de l'État de la situation financière, tel que permis par les IFRS et dans la mesure où ils sont importants :

- Les instruments financiers dérivés, comptabilisés à leur juste valeur.
- Les instruments financiers évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net.
- Les passifs liés aux avantages du personnel accumulés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, comptabilisés à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies.

Établissement d'estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les conventions comptables et les montants des actifs et des passifs déclarés et sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de façon notable de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen approfondi de façon régulière, en date des états financiers. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers pour la période où il est constaté et pour les périodes futures si celles-ci sont également visées. La direction a utilisé des estimations pour déterminer la vie utile des biens et équipements, les passifs liés aux avantages du personnel, les provisions et passifs éventuels, les engagements relatifs aux contrats de location et les éventualités, et elle a fait preuve de jugement pour déterminer si une provision relative aux dépenses de remédiation de contrats devrait être comptabilisée ou divulguée.

Des renseignements sur les domaines où la direction a exercé son jugement et où elle utilise dans une grande mesure des estimations et des hypothèses sont inclus dans les notes qui suivent :

Note 6 – Prestations de retraite et avantages sociaux
Note 14 – Garanties

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

3. Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables appliquées dans la préparation des présents états financiers provisoires condensés sont conformes à celles décrites dans les états financiers annuels vérifiés de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie incluent :

| | 31 décembre 2015 | | 31 mars 2015 | |
|--------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | Devise originale | Dollars canadiens | Devise originale | Dollars canadiens |
| Dollars canadiens | 41 717 | 41 717 | \$ 45 514 | 45 514 |
| Dollars américains | 20 994 | 29 055 | 14 859 | 18 821 |
| Renminbis chinois | 3 433 | 2 359 | 1 363 | 279 |
| Euros | 1 569 | 732 | - | - |
| | | 73 863 | \$ | 64 614 |

La Corporation investit dans des dépôts à court terme dans des banques canadiennes. La durée moyenne à l'échéance des dépôts à court terme était de quatre jours en date du 31 décembre 2015 (un jour au 31 mars 2015), alors que le rendement à l'échéance du portefeuille au 31 décembre 2015 était de 0,25 % (0,10 % au 31 mars 2015).

De la trésorerie et équivalents de trésorerie 27 133 \$ (45 945 \$ au 31 mars 2015) correspondent aux avances et retenues reçues de clients étrangers, qui seront versées aux exportateurs canadiens à une date ultérieure, conformément aux contrats. Les avances des clients étrangers comprennent également les paiements en trop effectués par des clients étrangers étant donné les différences temporaires dues à leurs méthodes de liquidation et de comptabilisation des travaux exécutés. Lorsque le contrat le prévoit, ces fonds peuvent accumuler des intérêts au crédit de l'exportateur canadien ou du client étranger.

5. Créances et créditeurs et charges à payer

Les créances sont fondées sur les conditions normales du commerce et ne portent habituellement pas d'intérêt. Les créances de la Corporation sont libellées dans les devises suivantes :

| | 31 décembre 2015 | | | 31 mars 2015 | | |
|--------------------|------------------|-------------------|-----------|------------------|-------------------|-----------|
| | Devise originale | Dollars canadiens | | Devise originale | Dollars canadiens | |
| Dollars américains | 95 531 | 132 215 | \$ | 79 647 | 100 881 | \$ |
| Dollars canadiens | 67 445 | 67 445 | | 66 395 | 66 395 | |
| Renminbis chinois | - | - | | 575 | 117 | |
| | | 199 660 | \$ | | 167 393 | \$ |

Les créditeurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales du commerce. Les créditeurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les devises suivantes :

| | 31 décembre 2015 | | | 31 mars 2015 | | |
|--------------------|------------------|-------------------|-----------|------------------|-------------------|-----------|
| | Devise originale | Dollars canadiens | | Devise originale | Dollars canadiens | |
| Dollars américains | 106 048 | 146 820 | \$ | 79 085 | 100 130 | \$ |
| Dollars canadiens | 78 684 | 78 684 | | 71 337 | 71 337 | |
| Renminbis chinois | 50 | 10 | | 345 | 70 | |
| | | 225 514 | \$ | | 171 537 | \$ |

Les risques de crédit, de marché et de liquidité liés aux créances et créditeurs et aux charges à payer sont énoncés dans la note 9.

6. Avantages sociaux

Les employés de la Corporation ont droit à des congés de maladie non acquis, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. Certains employés ont droit à des indemnités de départ en fonction de leurs années de service et de leur salaire final. Ces régimes d'avantages sont sans capitalisation et n'ont donc pas d'actifs, ce qui résulte en un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les indemnités de congés maladie et les indemnités de départ ont une portion courante et une portion non courante et elles sont présentées dans l'État de la situation financière comme suit :

| | 31 décembre 2015 | | | 31 mars 2015 | | |
|-----------------------------|---------------------------------------|-------------------------|-----------------------|---------------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| | Indemnités de congés de maladie | Indemnités de départ | Indemnités totales | Indemnités de congés de maladie | Indemnités de départ | Indemnités totales |
| Total des avantages sociaux | 1 422 \$ | 673 \$ | 2 095 \$ | 1 384 \$ | 673 \$ | 2 057 \$ |
| Moins : portion courante | (115) | (107) | (222) | (112) | (107) | (219) |
| Portion non courante | 1 307 \$ | 566 \$ | 1 873 \$ | 1 272 \$ | 566 \$ | 1 838 \$ |

La Corporation a éliminé le cumul des indemnités de départ de ses employés en cas de démission ou de départ à la retraite; par conséquent, les indemnités de départ ont cessé de s'accumuler.

L'information concernant le régime relatif aux congés de maladie à long terme et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi relatif aux indemnités de départ, en date du 31 mars, est la suivante :

| | Indemnités de congés de maladie | | Indemnités de départ | |
|---|------------------------------------|----------|----------------------|----------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| Obligation au titre des indemnités constituées | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 1 350 \$ | 1 083 \$ | 659 \$ | 2 329 \$ |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 138 | 119 | 11 | 11 |
| Intérêts débiteurs | 59 | 40 | 22 | 48 |
| Avantages payés | (111) | (179) | (118) | (1 821) |
| Perte actuarielle | (52) | 288 | 99 | 92 |
| Total des avantages sociaux accumulés à la fin de l'exercice | 1 384 \$ | 1 350 \$ | 673 \$ | 659 \$ |

Hypothèses économiques

Obligation au titre des indemnités constituées au 31 mars

| | | | | |
|---|-------|-------|-------|-------|
| Taux d'actualisation | 3,24% | 4,34% | 2,49% | 3,76% |
| Taux d'augmentation économique du barème de rémunération | 1,00% | 2,00% | 1,00% | 2,00% |

Coût des indemnités pour l'exercice terminée le 31 mars

| | | | | |
|---|-------|-------|-------|-------|
| Taux d'actualisation | 4,34% | 3,76% | 3,76% | 3,40% |
| Taux d'augmentation économique du barème de rémunération | 2,00% | 2,00% | 2,00% | 2,00% |

Les hypothèses démographiques, y compris les hausses salariales liées à l'ancienneté et à l'avancement, les taux de cessation d'emploi, de retraite, d'invalidité ouvrant droit à pension, de mortalité et les facteurs d'amélioration de la longévité, tirés du rapport

actuariel sur le régime de retraite de la fonction publique du Canada, sont également considérés dans l'évaluation actuarielle des avantages du personnel accumulés.

Les hypothèses adoptées pour évaluer les indemnités des congés de maladie et les indemnités de départ sont révisées annuellement par la direction et sont appliquées d'une façon consistante. Tout changement à ces hypothèses peut avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Des charges de 13 \$ pour les trois mois terminés 31 décembre 2015 (50 \$ au 31 décembre 2014), 38 \$ pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2015 (150 \$ au 31 décembre 2014) ont été incluses dans les frais d'administration liés à la rémunération du personnel et aux charges connexes, au titre des indemnités des congés maladie.

7. Gestion du capital

L'objectif de la Corporation à l'égard du capital est de préserver et de renforcer son capital au moyen d'une gestion prudente des risques. Ceci, auquel s'ajoute la mise en œuvre de stratégies pour optimiser les excédents opérationnels, garantit la disponibilité de capital pour faciliter les investissements dans les ressources humaines et les processus et pour atténuer toutes pertes possibles liées au risque opérationnel, au rendement des fournisseurs et au risque de crédit.

Les stratégies clés utilisées par la Corporation pour gérer son capital incluent : le contrôle des dépenses de remédiation de contrats; le maintien d'un équilibre entre une croissance avisée et les charges d'exploitation; la réduction au minimum de l'exposition au risque de change; l'optimisation des produits d'intérêts. La Corporation peut être tenue de retourner au Gouvernement du Canada toute partie du capital considérée excédentaire au montant nécessaire pour les fins pour lesquelles la Corporation a été constituée.

L'apport en capital de la Corporation se répartit comme suit :

| | 31 décembre | | 31 mars |
|------------------------|--------------------|-----------|----------------|
| | 2015 | | 2015 |
| Surplus d'apport | 10 000 | \$ | 10 000 |
| Bénéfices non repartis | 15 865 | | 10 701 |
| | 25 865 | \$ | 20 701 |
| | | | \$ |

8. Opérations commerciales, frais de service, autres produits et opérations liées aux services d'approvisionnement

La Corporation facilite la vente de produits canadiens à des clients étrangers, y compris des gouvernements, des organismes internationaux et d'autres acheteurs, et tire des produits découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de service et d'autres produits. La Corporation réalise également des services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement.

Le profil par région géographique s'établit comme suit :

Pour les trois mois

terminés le 31 décembre

| | 2015 | | | 2014 | | |
|----------------------------------|-----------------------|-----------------|-------------------|-----------------------|-----------------|-------------------|
| | Opérations | | | Opérations | | |
| | liées aux | | | liées aux | | |
| | services | | | services | | |
| | d'approvision- | | | d'approvision- | | |
| | Produits* | nement | Total | Produits* | nement | Total |
| Asie | 472 861 | \$ 2 080 | \$ 474 941 | \$ 451 060 | \$ 1 005 | \$ 452 065 |
| États-Unis | 246 528 | - | 246 528 | 175 659 | - | 175 659 |
| Amérique centrale et Caraïbes | 79 269 | 161 | 79 430 | 112 238 | 590 | 112 828 |
| Amérique du sud | 24 658 | - | 24 658 | 63 009 | - | 63 009 |
| Europe | 44 | 6 039 | 6 083 | 75 | 3 791 | 3 866 |
| Canada | 472 | 185 | 657 | 101 | 3 323 | 3 424 |
| Afrique | 182 | 246 | 428 | 350 | 332 | 682 |
| Autres | 1 642 | - | 1 642 | - | - | - |
| | 825 656 | \$ 8 711 | \$ 834 367 | \$ 802 492 | \$ 9 041 | \$ 811 533 |

* Les produits comprennent les produits découlant des opérations commerciales, les frais de service et les autres produits.

Pour les neuf mois

terminés le 31 décembre

| | 2015 | | | 2014 | | |
|----------------------------------|-----------------------|------------------|---------------------|-----------------------|------------------|---------------------|
| | Opérations | | | Opérations | | |
| | liées aux | | | liées aux | | |
| | services | | | services | | |
| | d'approvision- | | | d'approvision- | | |
| | Produits* | nement | Total | Produits* | nement | Total |
| Asie | 1 329 022 | \$ 5 246 | \$ 1 334 268 | \$ 1 173 714 | \$ 2 614 | \$ 1 176 328 |
| États-Unis | 531 365 | - | 531 365 | 453 988 | - | 453 988 |
| Amérique centrale et Caraïbes | 255 829 | 251 | 256 080 | 246 160 | 1 804 | 247 964 |
| Amérique du sud | 67 498 | - | 67 498 | 113 267 | - | 113 267 |
| Europe | 799 | 16 626 | 17 425 | 1 001 | 23 909 | 24 910 |
| Afrique | 4 169 | 880 | 5 049 | 1 052 | 1 162 | 2 214 |
| Canada | 1 324 | 512 | 1 836 | 149 | 5 404 | 5 553 |
| Autres | 2 382 | - | 2 382 | 62 | - | 62 |
| | 2 192 388 | \$ 23 515 | \$ 2 215 903 | \$ 1 989 393 | \$ 34 893 | \$ 2 024 286 |

* Les produits comprennent les produits découlant des opérations commerciales, les frais de service et les autres produits.

Les produits pour les trois mois terminés le 31 décembre 2015 comprennent 432 752 \$ de revenus accumulés non facturés (427 839 \$ au 31 décembre 2014), 1 142 934 \$ pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2015 (1 138 884 \$ au 31 décembre 2014) de revenus non facturés. La valeur des contrats signés se distingue des produits. Durant les neuf mois terminés le 31 décembre 2015, la valeur des contrats et modifications signés et entrés en vigueur s'est élevée à 724.9 millions de dollars (1,083.0 millions de dollars au 31 décembre 2014).

9. Gestion du risque et instruments financiers

Les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité. Le Conseil d'administration exerce une surveillance sur le cadre de gestion du risque de la Corporation, dont il examine, approuve et suit les politiques en la matière, y compris le programme de gestion du risque d'entreprise en cours d'élaboration, dans le cadre duquel on déterminera la tolérance au risque de l'organisation, les effets de divers risques et des plans d'action afin d'atténuer les risques qui excèdent le seuil de tolérance de la Corporation.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration surveille le respect par la direction des politiques et des procédures de la Corporation en matière de gestion du risque, et il examine périodiquement la pertinence du cadre de gestion du risque en fonction des risques auxquels s'expose la Corporation. Le Comité de vérification est appuyé dans son rôle de surveillance par la fonction de vérification interne de la Corporation. Les vérifications internes prennent la forme à la fois d'examens réguliers et d'examens spéciaux des contrôles et des procédures de gestion des risques, et les rapports qui en résultent sont présentés au Comité de vérification.

La section qui suit décrit les risques associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

a) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux créances des clients de la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Corporation investit des fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de trésorerie. La Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement des fonds de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement approuvés par le Conseil d'administration et des limites de portefeuille. La Corporation investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte. Les placements doivent maintenir les cotes de solvabilité aux seuils ou au-dessus des seuils définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous :

Cote de Moody's : P1

Cote de Standard and Poor's (S&P) : A1

Cote de Dominion Bond Rating Service (DBRS) : R1 (faible)

Créances

L'exposition de la Corporation au risque de crédit lié aux créances dépend essentiellement des caractéristiques démographiques de sa clientèle. La Corporation gère généralement le risque de crédit associé aux clients étrangers en consentant des modalités de comptes ouverts aux parties bénéficiant d'une cote de crédit accordée par Moody's d'au moins AAA et en exigeant des garanties lorsque la cote est sous ce seuil. Durant les neuf mois terminés le 31 décembre 2015, 55 % (40 % au 31 mars 2015) des créances de la Corporation provenaient de clients cotés AAA.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique se répartit comme suit :

| | 31 décembre | | 31 mars | |
|-------------------------------|--------------------|-----------|----------------|-----------|
| | 2015 | | 2015 | |
| États-Unis | 107 123 | \$ | 59 366 | \$ |
| Amérique centrale et Caraïbes | 64 587 | | 54 734 | |
| Asie | 25 298 | | 34 122 | |
| Canada | 1 701 | | 3 401 | |
| Amérique du Sud | 951 | | 10 924 | |
| Europe | - | | 862 | |
| Autres | - | | 3 984 | |
| | 199 660 | \$ | 167 393 | \$ |

Les créances sont fondées sur des conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt. Le profil d'échéance des créances de la Corporation était le suivant :

| | 31 décembre | | 31 mars | |
|--------|--------------------|-----------|----------------|-----------|
| | 2015 | | 2015 | |
| < 1 an | 199 660 | \$ | 167 393 | \$ |
| | 199 660 | \$ | 167 393 | \$ |

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances en souffrance de la Corporation était le suivant :

| | 31 décembre 2015 | 31 mars 2015 |
|---------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| < 30 jours | 9 746 \$ | 567 \$ |
| > 30 jours et < 180 jours | 24 098 | 19 857 |
| > 180 jours | 2 478 | 2 330 |
| | 36 322 \$ | 22 754 \$ |

Avances et paiements progressifs aux exportateurs canadiens

L'exposition au risque de crédit liée aux avances et aux paiements progressifs aux exportateurs canadiens est atténuée par la nature adossée des obligations contractuelles de la Corporation ainsi que par des retenues de garantie.

Garanties

Concernant la gestion du risque de crédit lié à ses obligations contractuelles en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des fournisseurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats et de même valeur. En outre, pour atténuer davantage son risque de crédit global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Le profil de l'ensemble des garanties dont dispose la Corporation aux fins de l'exécution des contrats, dans le cas improbable où une entreprise canadienne ne remplirait pas ses obligations contractuelles était le suivant :

| | 31 décembre 2015 | 31 mars 2015 |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| Retenues de garantie | 6 365 \$ | 7 720 \$ |
| Garanties bancaires | 34 565 \$ | 33 730 \$ |
| Cautions | 28 628 \$ | 104 798 \$ |
| Cautions de sociétés mères | 18 655 811 \$ | 17 172 356 \$ |
| Autres | 11 756 \$ | 4 570 \$ |

Les montants susmentionnés se rapprochent de la juste valeur des garanties retenues.

b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de

prix. La Corporation n'est pas exposée à d'autres risques de prix significatifs. La Corporation n'a relevé aucun dérivé important ou dérivé incorporé devant être comptabilisé comme un actif ou un passif dans l'État de la situation financière.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Afin de gérer le risque de change, les contrats avec des clients étrangers et les contrats réciproques avec des exportateurs canadiens sont ordinairement conclus dans la même devise. Dans certains cas où le paiement entre les parties est effectué en devise différente, la Corporation peut conclure des contrats de change à terme. La Corporation a recours à ces techniques pour transférer le risque de change à l'exportateur canadien, ce qui permet une exposition nette minime.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de la Corporation à ce risque vient du fait qu'elle investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie. La Corporation réduit au minimum les risques associés aux fluctuations des taux d'intérêt en investissant dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Conformément à la directive du ministre du Commerce international, pendant l'année terminée le 31 mars 2014, la Corporation a élaboré une approche pour transférer son volet de financement des transactions commerciales à Cuba à une société d'État apparentée ce qui élimine tous risques associés à ces activités, et ce, tout en continuant à soutenir les exportateurs canadiens.

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats de financement, inclus dans les créditeurs et charges à payer, la Corporation devait 50 498 \$ au 31 décembre 2015 (51 962 \$, le 31 mars 2015), portent des intérêts aux coûts du financement plus 0,25 % (0.25%, le 31 mars 2015).

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Concernant ses obligations contractuelles aux clients étrangers en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des exportateurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques à ceux intervenus avec les clients étrangers de même valeur. Aux termes des modalités des contrats, les paiements ne sont généralement pas versés aux exportateurs avant la réception du paiement des clients étrangers. En outre, pour atténuer davantage son risque de liquidité global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation

La *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres arrangements de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90,0 millions de dollars.

La Corporation a une marge de crédit renouvelable lui donnant accès à des fonds de l'ordre de 40,0 millions de dollars canadiens (20,0 millions de dollars au 31 mars 2015) ou l'équivalent américain. L'endettement dans le cadre de cette entente est non sécurisé, et ce mécanisme de crédit ne comporte aucune date d'expiration. Au 31 décembre 2015, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette marge de crédit (néant au 31 mars 2015).

En outre, la Corporation conclut d'autres arrangements de crédit, jusqu'à un maximum de 70,0 millions de dollars au 31 décembre 2015 (70,0 millions de dollars au 31 mars 2015), où les opérations sont entièrement assurées par une société d'État apparentée bénéficiant d'une cote de crédit de AAA de Moody, ce qui atténue tout risque de liquidité lié à son programme de passation de contrats à Cuba. La Corporation a enregistré une charge de 1 860 \$ durant les trois mois terminés le 31 décembre 2015 (712 \$, le 31 décembre 2014) et 2 904 \$ pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2014 (1 760 \$ au 31 décembre 2014) en lien avec son programme de passation de contrats à Cuba.

Créditeurs et charges à payer

Les créiteurs sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créiteurs de la Corporation était le suivant :

| | 31 décembre 2015 | 30 mars 2015 |
|--------|-----------------------------|-------------------------|
| < 1 an | 225 514 \$ | 171 537 \$ |
| | 225 514 \$ | 171 537 \$ |

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats de financement, liés au programme de passation de contrats à Cuba inclus dans les créiteurs et charges à payer, la Corporation devait 50 498 \$ au 31 décembre 2015 (51 962 \$ au 31 mars 2015), portant un intérêt au coût du financement plus 0,25% (0,25%, le 31 mars 2015), et elle a offert comme

garantie certaines créances de clients étrangers à certaines conditions. Le montant des créances impayées, qui sont entièrement assurées par une société d'État apparentée conformément à ces ententes, s'élevait à 50 556 \$ au 31 décembre 2015 (52 733 \$ le 31 mars 2015) et se présentait comme suit :

| | 31 décembre | 31 mars |
|--------|--------------------|------------------|
| | 2015 | 2015 |
| < 1 an | 50 556 \$ | 52 733 \$ |
| | 50 556 \$ | 52 733 \$ |

Aucun contrat déficitaire n'a été relevé en date du 31 décembre 2015 et du 31 mars 2015.

10. Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent :

| | Pour les trois mois | | Pour les neuf mois | |
|---|--------------------------------|-------------|--------------------------------|-------------|
| | terminés le 31 décembre | | terminés le 31 décembre | |
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| Rémunération du personnel et charges connexes | 5 002 \$ | 4 810 \$ | 14 338 \$ | 13 956 \$ |
| Loyer et frais connexes | 516 | 943 | 2 674 | 2 068 |
| Services de gestion des contrats | 400 | 615 | 2 025 | 2 352 |
| Consultants | 476 | 236 | 1 416 | 644 |
| Frais de déplacement et accueil | 390 | 423 | 1 241 | 1 224 |
| Amortissement | 44 | 343 | 1 182 | 427 |
| Logiciels, matériel informatique et soutien | 35 | 55 | 436 | 372 |
| Communications de l'entreprise | 80 | 61 | 214 | 239 |
| Autres charges | 225 | 184 | 706 | 514 |
| | 7 168 \$ | 7 670 \$ | 24 232 \$ | 21 796 \$ |

11. Produit financiers, nets

La Corporation a enregistré un produit financier et des coûts pour les instruments financiers suivants :

| | Pour les trois mois terminés le 31 décembre | | Pour les neuf mois terminés le 31 décembre | |
|--|--|--------|---|--------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| Actifs financiers | | | | |
| - Produits financiers de la trésorerie et équivalents de trésorerie | 113 \$ | 120 \$ | 326 \$ | 295 \$ |
| Passifs financiers | | | | |
| - Coûts financiers des créditeurs et autres passifs | (16) | (23) | (68) | (69) |
| | 97 \$ | 97 \$ | 258 \$ | 226 \$ |

12. Crédit parlementaire

Le crédit parlementaire consenti par le Parlement du Canada pour l'exercice, de 2 220 \$ pour les trois mois terminés le 31 décembre 2015 (3 206 \$ en date du 31 décembre 2014), 6 660 \$ pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2015 (11 034 \$ en date du 31 décembre 2014) sont inclus dans l'État du résultat global.

13. Opérations entre parties liées

La Corporation est liée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non liées. Ces opérations se rapprochent de la juste valeur.

Les montants à recevoir de ces partis et les montants qui leur sont dus incluent respectivement sous créances et créditeurs sont les suivants :

| | 31 décembre 2015 | 31 mars 2015 |
|------------|---------------------|-----------------|
| Créances | 698 \$ | 1 101 \$ |
| Créditeurs | 1 962 \$ | 1 042 \$ |

Les opérations importantes prises isolément et les opérations importantes prises dans leur ensemble sont présentées ci-dessous.

a) Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) assure à la Corporation des services de gestion de contrats et d'autres services administratifs à des taux négociés qui reflètent la juste valeur. Le coût de ces services est inclus dans les frais d'administration.

| | Pour les trois mois terminés le 31 décembre | | Pour les neuf mois terminés le 31 décembre | |
|--|--|--------|---|----------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | PWGSC | 400 \$ | 616 \$ | 2 025 \$ |
| | 400 \$ | 616 \$ | 2 025 \$ | 2 352 \$ |

b) PPP Canada Inc.

La Corporation a un protocole d'entente avec PPP Canada Inc. pour la prestation de services partagés principalement dans les domaines de la technologie de l'information, de la gestion des ressources humaines, des finances et de l'approvisionnement, des services juridiques, de la recherche et des communications, de la gouvernance et de la gestion des installations. Cette entente produit des économies d'échelle pour les deux organisations. Le produit lié à la prestation de ces services est inclus dans les frais de service.

| | Pour les trois mois terminés le 31 décembre | | Pour les neuf mois terminés le 31 décembre | |
|--|--|--------|---|--------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | PPP Canada Inc. | 188 \$ | 188 \$ | 563 \$ |
| | 188 \$ | 188 \$ | 563 \$ | 563 \$ |

c) Autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada

Les opérations commerciales, les frais de service et les opérations liées aux services d'approvisionnement, découlant de la facilitation par la Corporation de la vente de produits canadiens à des clients étrangers et les autres activités internationales, comprennent les opérations avec les entités gouvernementales liées suivantes :

| | Pour les trois mois terminés le 31 décembre | | Pour les neuf mois terminés le 31 décembre | |
|--|--|----------|---|-----------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| | Affaires mondiales Canada | 7 329 \$ | 6 064 \$ | 13 434 \$ |
| | 7 329 \$ | 6 064 \$ | 13 434 \$ | 13 237 \$ |

Par ailleurs, la Corporation participe à des programmes d'échange de ressources humaines avec Affaires mondiales Canada (AMC) auparavant Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD).

d) Transactions avec des exportateurs canadiens gérés exclusivement ou conjointement par des principaux dirigeants

La Corporation peut conclure des contrats d'approvisionnement avec des exportateurs canadiens dont les politiques financières et opérationnelles sont régies exclusivement ou conjointement par des principaux dirigeants de la Corporation. La Corporation conclut des opérations avec ces exportateurs canadiens dans le cadre normal des activités, et selon les mêmes modalités qui s'appliquent à des partis non liés de sorte que ces transactions représentent approximativement la juste valeur.

Les transactions relatives aux contrats d'approvisionnement avec des exportateurs canadiens apparentés se sont établies comme suit:

| | Pour les trois mois terminés le 31 décembre | | Pour les neuf mois terminés le 31 décembre | |
|-------------------------------------|--|-----------------|---|------------------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| Weatherhaven Global Resources Ltd. | 1 483 \$ | 11 \$ | 6 236 \$ | 11 \$ |
| Blue Drop Performance Learning Inc. | - \$ | - \$ | 37 \$ | 37 \$ |
| Cascade Aerospace Inc. | - \$ | 2 899 \$ | - \$ | 11 582 \$ |
| | 1 483 \$ | 2 910 \$ | 6 273 \$ | 11 630 \$ |

La valeur totale du portefeuille de contrats qui restaient à exécuter visant des exportateurs canadiens apparentés était la suivante:

| | 31 décembre 2015 | 31 mars 2015 |
|-------------------------------------|---------------------|-----------------|
| Weatherhaven Global Resources Ltd. | - \$ | 30 \$ |
| Blue Drop Performance Learning Inc. | - \$ | 7 608 \$ |
| | - \$ | 7 638 \$ |

Aucun montant n'était à recevoir ou à payer dans le cadre des transactions avec ces exportateurs canadiens au 31 décembre 2015 (néant au 31 mars 2015).

14. Garanties

Dans son rôle de maître d'œuvre, la Corporation a l'obligation contractuelle d'exécuter les contrats conclus avec des clients étrangers et de veiller à ce que les conditions du contrat soient respectées, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien. La Corporation doit également exécuter des obligations contractuelles liées aux services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement.

La valeur totale du portefeuille de contrats de maîtrise d'œuvre et opérations liées aux services d'approvisionnement qui restait à exécuter était la suivante :

| | 31 décembre 2015 | 31 mars 2015 |
|--|----------------------|----------------------|
| < 1 an | 881 722 \$ | 922 284 \$ |
| > 1 an et < 3 ans | 5 565 094 | 2 342 986 |
| > 3 ans et < 5 ans | 10 579 897 | 9 699 879 |
| > 5 ans | 2 523 260 | 5 296 627 |
| Valeur totale du portefeuille de contrats | 19 549 973 \$ | 18 261 776 \$ |